

QUEBECOR

RAPPORT DE GESTION

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2008	2
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR	2
COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES 2009 ET 2008	5
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ	9
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	17
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	20
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	27

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion couvre les principales activités du premier trimestre 2009 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Il devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans le rapport annuel de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

Quebecor inc. (« Quebecor » ou la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. (« Quebecor Media »), l'un des plus importants conglomérats de médias du Canada. Les filiales de Quebecor Media exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Câblodistribution, Journaux, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Quebecor Media déploie une stratégie de convergence qui s'appuie sur les synergies entre ses différentes propriétés médias.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2008

- Le 5 mars 2009, Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a émis des billets de premier rang d'un capital global de 260,0 M\$US, au taux effectif de 9,35 %, pour un produit net de 332,4 M\$ (y compris les intérêts courus et déduction faite des frais de financement). Vidéotron a affecté le produit tiré de ce placement au remboursement de toutes les sommes tirées sur sa facilité de crédit garantie de premier rang, le solde étant affecté à des fins corporatives générales. Compte tenu de l'instabilité actuelle des marchés financiers, Vidéotron a saisi l'occasion d'optimiser sa position de liquidité au moyen de ce placement.
- Le 30 mars 2009, Vidéotron a conclu une entente visant le renouvellement des conventions collectives de l'ensemble de ses 2 822 employés syndiqués, incluant ceux de Montréal, Sherbrooke et Québec jusqu'au 31 décembre 2013, du Saguenay–Lac-St-Jean jusqu'au 31 janvier 2014 et de Gatineau jusqu'au 31 août 2015. L'entente vise tous les employés syndiqués de Vidéotron et contribuera, au cours des prochaines années, à la croissance de la filiale et à la réalisation de son plan d'affaires.
- Les programmes de restructuration du secteur Journaux, initiés à la fin de 2008, avancent selon l'échéancier prévu. Ils ont généré des économies estimées à 7,0 M\$ au premier trimestre 2009. Les impacts financiers positifs des mesures de restructuration devraient s'accroître au cours des prochains trimestres au fur et à mesure que seront déployés les différents chantiers visant à accroître l'efficacité opérationnelle, la productivité et l'optimisation des ressources. Parmi ces mesures figurent notamment celles liées au programme ISO lancé il y a plusieurs années qui ont été élargies aux journaux obtenus dans le cadre de l'acquisition d'Osprey Media Publishing Inc. (« Osprey Media »). Par ailleurs, de nouvelles avenues de réduction de coûts continueront d'être explorées, en parallèle avec la recherche de sources additionnelles de revenu, dont celles liées à la commercialisation des contenus de l'agence de presse QMI.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES PCGR DU CANADA

Pour évaluer son rendement financier, la Compagnie utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (« PCGR du Canada »). Elle utilise ces mesures financières hors PCGR, telles que le bénéfice d'exploitation, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, les flux de trésorerie des secteurs, les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation et le revenu mensuel moyen par abonné (« RMPA »), car elle estime qu'elles donnent une bonne représentation de son rendement. La méthode de calcul des mesures financières hors PCGR de la Compagnie peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres sociétés.

Bénéfice d'exploitation

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Compagnie définit le bénéfice ou la perte d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, les impôts sur le bénéfice, la part des actionnaires sans contrôle et les résultats liés aux activités abandonnées. Le bénéfice d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou de l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Cette mesure

ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction de la Compagnie estime que le bénéfice d'exploitation est un instrument utile d'évaluation du rendement. La Compagnie se sert du bénéfice d'exploitation pour évaluer le rendement de ses investissements dans Quebecor Media. La direction et le conseil d'administration de la Compagnie utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Compagnie que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou les activités d'investissement de la Compagnie et de ses différents secteurs d'activité. En outre, le bénéfice d'exploitation est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative de la Compagnie. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte du coût périodique des actifs corporels et incorporels nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Compagnie. D'autres mesures qui tiennent compte de ces coûts, telles que les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs et les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation, sont également utilisées par la Compagnie. De plus, des mesures comme le bénéfice d'exploitation sont fréquemment utilisées par les membres de la communauté financière pour analyser et comparer le rendement d'entreprises dans les secteurs où la Compagnie est active. La définition du bénéfice d'exploitation de la Compagnie peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente la conciliation du bénéfice d'exploitation avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 1
Conciliation du bénéfice d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice d'exploitation :		
Câblodistribution	223,6	\$ 196,6
Journaux	29,7	46,0
Télédiffusion	12,4	11,0
Loisir et divertissement	0,8	(1,6)
Technologies et communications interactives	0,4	(0,7)
Siège social	5,3	5,4
	272,2	256,7
Amortissement	(85,3)	(77,7)
Frais financiers	(59,9)	(72,9)
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	14,1	13,6
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(3,4)	(1,6)
Impôts sur le bénéfice	(29,4)	(44,4)
Part des actionnaires sans contrôle	(50,6)	(28,6)
Bénéfice lié aux activités abandonnées	—	383,3
Bénéfice net	57,7	\$ 428,4

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies

La Compagnie définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que concilié avec le bénéfice net, conformément aux PCGR du Canada, comme le bénéfice net avant le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, et les résultats liés aux activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux PCGR du Canada. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les PCGR du Canada. La direction estime que le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies est une mesure utile pour fournir une indication de la rentabilité à long terme des activités d'exploitation de la Compagnie en éliminant l'effet des éléments inhabituels ou non récurrents. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 2 présente la conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés de Quebecor.

Tableau 2

Conciliation du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies	43,1 \$	34,6 \$
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers	14,1	13,6
Restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(3,4)	(1,6)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	7,5	(6,4)
Part des actionnaires sans contrôle afférente aux ajustements	(3,6)	4,9
Bénéfice lié aux activités abandonnées	–	383,3
Bénéfice net	57,7 \$	428,4 \$

¹ Y compris l'impact de la fluctuation du taux d'imposition applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de la planification fiscale.

Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs

Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif. La Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs comme indicateur de liquidité générés par ses secteurs. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de ses secteurs. Lorsque la Compagnie utilise les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs, elle fournit une conciliation avec le bénéfice d'exploitation dans la même section du rapport.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies représentent les flux de trésorerie d'exploitation des secteurs (le bénéfice d'exploitation, moins les acquisitions d'immobilisations, plus les produits de l'aliénation d'éléments d'actif), moins la portion monétaire des frais d'intérêts et de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux, plus ou moins les impôts exigibles, les autres encaissements (déboursés) et la variation nette des actifs et passifs d'exploitation. La Compagnie utilise les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation comme indicateur de liquidité générés par la filiale Quebecor Media. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation représentent les fonds disponibles dans Quebecor Media pour les acquisitions d'entreprises, le paiement de dividendes et le remboursement de la dette à long terme. Les flux de trésorerie libres liés à l'exploitation ne sont pas une mesure de liquidité établie conformément aux PCGR du Canada. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidité. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies sont considérés comme un indicateur important de liquidité et sont utilisés par la direction et le conseil d'administration pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de Quebecor Media. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 3 présente la conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies par la filiale Quebecor Media.

Tableau 3

Conciliation des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies (tableau 4)	16,0 \$	(73,8) \$
Acquisitions d'immobilisations	118,9	124,5
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,5)	(0,2)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	134,4 \$	50,5 \$

Revenu mensuel moyen par abonné

Le RMPA est un indicateur utilisé dans l'industrie afin de mesurer les revenus mensuels moyens générés pour le câble, l'accès Internet et la téléphonie par câble et sans fil pour chaque abonné. Le RMPA n'est pas une mesure établie conformément aux PCGR du Canada et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Compagnie peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises. La Compagnie calcule le RMPA en divisant ses revenus combinés de télévision par câble, d'accès Internet et de téléphonie par câble et sans fil par le nombre moyen d'abonnés de base durant la période considérée, et divise ensuite ce résultat par le nombre de mois de cette même période.

COMPARAISON DES PREMIERS TRIMESTRES 2009 ET 2008

Analyse des résultats consolidés de Quebecor

Revenus de 896,2 M\$, en hausse de 19,1 M\$ (2,2 %).

- Augmentation dans les secteurs Câblodistribution (46,9 M\$ ou 10,9 % des revenus du secteur) due principalement à la hausse de la clientèle à l'ensemble des services, Télédiffusion (3,3 M\$ ou 3,1 %), Technologies et communications interactives (2,1 M\$ ou 10,2 %) et Loisir et divertissement (1,5 M\$ ou 2,4 %).
- Diminution dans le secteur Journaux (32,6 M\$ ou -11,7 %) surtout attribuable à la baisse des revenus publicitaires.

Bénéfice d'exploitation de 272,2 M\$, en hausse de 15,5 M\$ (6,0 %).

- Progression dans les secteurs Câblodistribution (27,0 M\$ ou 13,7 % du bénéfice d'exploitation du secteur), Loisir et divertissement (2,4 M\$), Télédiffusion (1,4 M\$ ou 12,7 %) et Technologies et communications interactives (1,1 M\$).
- Diminution dans le secteur Journaux (16,3 M\$ ou -35,4 %).
- Écart défavorable de 3,8 M\$ (dont 3,1 M\$ dans le secteur Câblodistribution et 0,7 M\$ dans le secteur Télédiffusion) lié à la comptabilisation au premier trimestre 2009 d'une provision pour droits de licences de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») à la suite de la décision rendue, le 29 avril 2008, par la Cour d'appel fédérale de renverser le jugement favorable de la Cour fédérale relativement à ces coûts (pour plus de détails, voir « Droits de licences de la partie II » dans l'analyse des résultats des secteurs Câblodistribution et Télédiffusion).
- Si l'on exclut l'impact lié à la charge d'options consolidée et le bénéfice d'exploitation d'Osprey Media, et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licences de la partie II, la hausse du bénéfice d'exploitation au premier trimestre 2009 s'est établie à 14,3 %, contre 17,0 % pour la même période de 2008.

Bénéfice net de 57,7 M\$ (0,90 \$ par action de base) au premier trimestre 2009, contre 428,4 M\$ (6,66 \$ par action de base) à la même période de 2008.

- Les écarts favorables provenant des éléments suivants :
 - la hausse de 15,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - la diminution de 15,0 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice ;
 - la baisse de 13,0 M\$ des frais financiers.

ont été plus que contrebalancés par :

- l'inscription au premier trimestre 2008 d'un bénéfice lié aux activités abandonnées de 383,3 M\$;
- la hausse de la part des actionnaires sans contrôle de 22,0 M\$;
- l'augmentation de 7,6 M\$ de la charge d'amortissement.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation poursuivies de 43,1 M\$ au premier trimestre 2009 (0,67 \$ par action de base), contre 34,6 M\$ (0,54 \$ par action de base) à la même période de 2008, soit une hausse de 8,5 M\$ (0,13 \$ par action de base), ou de 24,6 %.

Charge d'amortissement de 85,3 M\$, soit une hausse de 7,6 M\$.

- L'augmentation s'explique surtout par les importants investissements en immobilisation réalisés en 2008 et au cours du premier trimestre 2009, en particulier dans les secteurs Câblodistribution et Journaux.

Frais financiers de 59,9 M\$, en baisse de 13,0 M\$.

- Cette diminution s'explique principalement par :
 - la hausse de 10,7 M\$ des intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels ;
 - une variation favorable du taux de change sur les éléments d'exploitation de 7,2 M\$;
 - la baisse des taux d'intérêt de base.

Contrebalancées par :

- l'impact de la hausse du niveau d'endettement.

Gain sur évaluation et conversion d'instruments financiers de 14,1 M\$ au premier trimestre 2009, contre un gain de 13,6 M\$ au même trimestre de 2008.

- Cet écart favorable de 0,5 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart favorable de 20,6 M\$ lié aux gains et pertes sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur et à la fluctuation positive de la juste valeur des autres instruments financiers, dont les options de règlement anticipé, dû à la fluctuation des taux d'intérêt.

Contrebalancé en partie par :

- l'enregistrement au premier trimestre 2008 d'un gain non réalisé sur la variation de la valeur des débetures échangeables de 20,0 M\$, contre une perte de 0,1 M\$ au même trimestre de 2009.

Charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux de 3,4 M\$ au premier trimestre 2009, contre 1,6 M\$ à la même période de 2008.

- Au premier trimestre 2009, une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 2,7 M\$ a été enregistrée dans le secteur Journaux en relation avec de nouveaux programmes de réduction d'effectifs, majoritairement dans l'Ouest canadien, contre 1,6 M\$ au même trimestre de 2008.
- Une charge pour restructuration des activités d'exploitation de 0,7 M\$ a également été enregistrée au premier trimestre 2009 dans d'autres secteurs, dont celui des Technologies et communications interactives.

Charge d'impôts sur le bénéfice de 29,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 21,4 %) au premier trimestre 2009, contre 44,4 M\$ (taux d'imposition effectif de 37,6 %) à la même période de 2008.

- La diminution du taux d'imposition effectif au premier trimestre 2009 par rapport à la même période de 2008 s'explique principalement par :
 - les incidences favorables au premier trimestre 2009 des baisses de taux d'imposition sur les revenus passifs adoptées par le gouvernement du Québec ;
 - la combinaison défavorable au premier trimestre 2008 des taux d'impôt sur les différentes composantes des gains et pertes sur instruments financiers et instruments financiers dérivés et sur conversion d'instruments financiers.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de la filiale Quebecor Media

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies de Quebecor Media ont totalisé 16,0 M\$ au premier trimestre 2009, contre des flux négatifs de 73,8 M\$ à la même période de 2008 (tableau 4).

- Cet écart favorable de 89,8 M\$ s'explique surtout par :
 - une diminution de 52,0 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation, expliquée surtout par les déboursés de 88,1 M\$ effectués au premier trimestre 2008 à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancés en partie par l'impact de la baisse plus importante des autres créiteurs et frais courus au premier trimestre 2009 ;
 - la hausse de 19,8 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - une diminution de la portion monétaire de la charge d'intérêt de 12,9 M\$, principalement due à la hausse de 10,7 M\$ des intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et autres actifs.

Tableau 4 : Quebecor Media

Flux de trésorerie libres liés à l'exploitation des activités poursuivies (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs :		
Câblodistribution	122,3 \$	110,2 \$
Journaux	19,2	11,8
Télédiffusion	7,4	9,2
Loisirs et divertissement	0,1	(3,0)
Technologies et communications interactives	(0,4)	(1,2)
Siège social et autres	5,5	1,4
	154,1	128,4
Portion monétaire de la charge d'intérêt ¹	(52,5)	(65,4)
Portion monétaire de la charge pour restructuration des activités d'exploitation et autres éléments spéciaux	(3,4)	(1,6)
Impôts exigibles	0,8	1,1
Autres	1,8	0,5
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	(84,8)	(136,8)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation poursuivies	16,0 \$	(73,8) \$

¹ Intérêts sur la dette à long terme et autres frais d'intérêt, moins les intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels.

Tableau 5

Conciliation des flux de trésorerie d'exploitation des secteurs de la filiale Quebecor Media avec le bénéfice d'exploitation de cette filiale (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	272,5 \$	252,7 \$
Acquisitions d'immobilisations	(118,9)	(124,5)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,5	0,2
Flux de trésorerie d'exploitation des secteurs	154,1 \$	128,4 \$

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Dans le présent rapport de gestion, l'analyse des résultats d'exploitation des secteurs d'activité de Quebecor ne tient compte que des activités d'exploitation poursuivies (cf. « Activités abandonnées – Quebecor World Inc. » ci-dessous).

Secteur Câblodistribution

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2009

Revenus de 477,5 M\$, soit une progression de 46,9 M\$ (10,9 %).

- Revenus totaux des services de télédistribution de 211,7 M\$, soit une hausse de 16,6 M\$ (8,5 %) principalement attribuable à l'impact de l'augmentation de la clientèle, à la migration des services analogiques vers le numérique, à la hausse de certains tarifs, à la hausse des commandes à la vidéo sur demande et à la télévision payante et au succès des forfaits haute définition (« HD »).
- Revenus des services d'accès Internet de 136,8 M\$, en hausse de 16,9 M\$ (14,1 %). Cet écart favorable s'explique surtout par l'augmentation de la clientèle, la migration des clients vers des services à plus grande vitesse, la hausse de certains tarifs, et l'augmentation de la consommation.
- Revenus du service de téléphonie par câble de 82,5 M\$, soit une hausse de 17,6 M\$ (27,1 %) provenant presque exclusivement de la progression de la clientèle à ce service. Cette croissance aurait été plus importante n'eut été de la baisse des revenus moyens par client provenant des appels interurbains.
- Revenus du service de téléphonie sans fil de 9,1 M\$, en hausse de 2,1 M\$ (30,3 %), due pour l'essentiel à la croissance de la clientèle.
- Revenus de Le SuperClub Vidéotron Itée (« Le SuperClub Vidéotron ») de 10,8 M\$, en baisse de 3,1 M\$ (-22,1 %). Cette diminution est surtout attribuable au franchisage de 18 magasins corporatifs depuis le 21 octobre 2008, à la vente le 15 février 2008 des magasins de la bannière StarStruck, en Ontario, et à la fermeture de magasins, contrebalancés en partie par la hausse des revenus de redevances et de certains autres revenus.

Revenu mensuel moyen par abonné de Vidéotron de 85,08 \$ au premier trimestre 2009, contre 78,37 \$ à la même période de 2008, en hausse de 6,71 \$ (8,6 %).

Statistiques de clientèles

Télédistribution – La clientèle de l'ensemble des services de télédistribution a augmenté de 13 600 clients au premier trimestre 2009 (14 100 clients au premier trimestre 2008) et de 77 000 clients (4,7 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2009 (tableau 6). À la fin du premier trimestre 2009, les services de télédistribution de Vidéotron desservaient 1 729 200 clients, soit un taux de pénétration des résidences de 67,7 %, en regard de 65,9 % un an auparavant (ce taux correspond au nombre de clients du service par rapport au nombre total de résidences desservies par le réseau de câblodistribution, soit 2 552 500 résidences à la fin de mars 2009).

- À la fin du premier trimestre 2009, illico télé numérique desservait 963 200 clients. Le service illico télé numérique a recruté 35 900 clients au premier trimestre 2009, en hausse de 3,9 % (contre une progression de 34 600 clients au premier trimestre 2008). Sur une période de 12 mois, ce service a recruté 160 400 clients (20,0 %). Au 31 mars 2009, le taux de pénétration des résidences par le service illico télé numérique s'élevait à 37,7 %, contre 32,0 % un an auparavant.
- La migration du service de télédistribution analogique vers le numérique est la principale raison expliquant la diminution de 22 300 clients (-2,8 %) au service de la télédistribution analogique au premier trimestre 2009 (contre une baisse de 20 500 clients au premier trimestre 2008). Sur une période de 12 mois, ce service a subi une diminution de 83 400 clients (-9,8 %).

Accès Internet – Le nombre de clients au service d'accès Internet par câble se chiffrait à 1 089 300 clients au 31 mars 2009, en hausse de 25 500 clients (2,4 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 32 300 clients au premier trimestre 2008). Pour la période de 12 mois se terminant le 31 mars 2009, le service d'accès Internet par câble a recruté 124 000 clients (12,8 %) (tableau 6). Au 31 mars 2009, les services d'accès Internet par câble affichaient un taux de pénétration des résidences de 42,7 %, en regard de 38,5 % au 31 mars 2008.

Téléphonie par câble – À la fin de mars 2009, la téléphonie par câble comptait 890 900 clients, en hausse de 38 900 clients (4,6 %) par rapport au trimestre précédent (contre une hausse de 55 200 clients au premier trimestre 2008). Ce service a recruté 199 300 clients (28,8 %) depuis la fin du premier trimestre 2008 (tableau 6). Au 31 mars 2009, le service de téléphonie IP affichait un taux de pénétration des résidences de 34,9 %, contre 27,6 % un an plus tôt.

Téléphonie sans fil – Au 31 mars 2009, le nombre de lignes à ce service s'établissait à 68 000, contre 63 400 à la fin du mois de décembre 2008, soit une augmentation de 4 600 lignes (7,3 %). Le nombre de lignes à ce service a augmenté de 18 100 (36,3 %) pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2009 (tableau 6).

Tableau 6
Statistiques de la clientèle du secteur Câblodistribution à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres
(en milliers de clients)

	Mars 2009	Déc. 2008	Sept. 2008	Juin 2008	Mars 2008	Déc. 2007	Sept. 2007	Juin 2007
Télédistribution :								
Analogique	766,0	788,3	814,8	829,5	849,4	869,9	896,0	905,4
Numérique	963,2	927,3	876,7	830,5	802,8	768,2	720,3	679,1
Total de la								
télédistribution	1 729,2	1 715,6	1 691,5	1 660,0	1 652,2	1 638,1	1 616,3	1 584,5
Internet par câble	1 089,3	1 063,8	1 031,4	988,9	965,3	933,0	898,9	853,9
Téléphonie par câble	890,9	852,0	797,9	742,9	691,6	636,4	573,8	503,7
Téléphonie sans fil	68,0	63,4	58,6	54,6	49,9	45,1	38,7	30,7

Bénéfice d'exploitation de 223,6 M\$, en hausse de 27,0 M\$ (13,7 %).

- Cette hausse est surtout attribuable à :
 - la croissance de la clientèle à tous les services ;
 - la hausse de certains tarifs, principalement en télédistribution et Internet par câble.
- Contrebalancées en partie par :
 - la hausse du coût unitaire des terminaux numériques ;
 - l'écart défavorable de 3,1 M\$ lié à la comptabilisation, au premier trimestre 2009, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC, charge imputée à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale le 29 avril 2008 de renverser le jugement favorable de la Cour fédérale relativement à ces droits (cf. « Droits de licence de la partie II » ci-dessous) ;
 - la variation défavorable de 1,7 M\$ de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media. Cette charge est imputée aux différents secteurs d'exploitation sous forme d'une charge directe pour refléter la participation au régime des gestionnaires du secteur et sous forme d'honoraires de gestion.
- Si l'on exclut la variation défavorable de la charge liée au régime d'options d'achat d'actions et si l'on redresse les chiffres des périodes antérieures pour donner effet à l'ajustement des droits de licence de la partie II du CRTC, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 16,4 % au premier trimestre 2009, contre une hausse de 25,1 % à la même période de 2008.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Câblodistribution, exprimés en pourcentage des revenus, de 53,2 % au premier trimestre 2009, contre 54,3 % au même trimestre de 2008. Les coûts d'exploitation en proportion des revenus ont connu une diminution pour les raisons suivantes :

- l'importance de la composante fixe de ces coûts qui ne fluctue pas en proportion de la croissance des revenus ;
- l'impact marginal sur les coûts de la hausse de certains tarifs.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 122,3 M\$ au premier trimestre 2009, contre 110,2 M\$ à la même période de 2008 (tableau 7), soit une hausse de 12,1 M\$.

- La progression de 27,0 M\$ du bénéfice d'exploitation a été contrebalancée en partie par une hausse de 15,3 M\$ des acquisitions d'immobilisations par rapport à la même période de 2008, surtout attribuable aux investissements dans le réseau de services sans fil évolués (« SSFE »).

Tableau 7 : secteur Câblodistribution
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	223,6 \$	196,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	(101,8)	(86,5)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	0,5	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	122,3 \$	110,2 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2008

25 mars 2009 – Vidéotron annonce l'ouverture prochaine d'un Centre Contact Clients à Joliette, dans la région de Lanaudière, qui regroupera une équipe de conseillers au service à la clientèle et au soutien technique. Le nouveau centre de service à la clientèle de Vidéotron entraînera la création de plus de 270 postes permanents dans la région.

7 janvier 2009 – Vidéotron lance, sur la rive sud de Montréal, ses services Internet Très Grande Vitesse TGV 30^{MC} et TGV 50^{MC}. Simultanément, Vidéotron bonifie la capacité de téléchargement des deux services Internet à 70 Go pour Internet TGV 30^{MC}, et 100 Go pour Internet TGV 50^{MC}.

Droits de licence de la partie II

En 2003 et en 2004, des sociétés, y compris Vidéotron, ont poursuivi la Couronne devant la Cour fédérale, alléguant que les droits de licence de la partie II que les radiodiffuseurs doivent payer annuellement constituaient en fait et en droit une taxe non autorisée par la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada). Le 14 décembre 2006, la Cour fédérale a déclaré que ces droits constituaient une taxe illégale, que le CRTC devait cesser de les percevoir, mais a conclu que les sociétés demanderesse n'avaient pas droit à un remboursement des sommes déjà versées. Les demanderesse et la défenderesse ont toutes deux interjeté appel du jugement devant la Cour d'appel fédérale. Le 1^{er} octobre 2007, le CRTC a publié un document stipulant qu'il s'en tiendrait au jugement rendu et qu'il ne percevrait pas, en 2007 et durant les années à venir, les droits de licence de la partie II exigibles le 30 novembre de chaque année à moins qu'une Cour d'instance supérieure ne renverse le jugement de la Cour fédérale. Compte tenu de ces faits et du jugement de la Cour fédérale, le secteur Câblodistribution avait renversé son passif et cessé de comptabiliser ces droits de licence de la partie II à compter du troisième trimestre 2007.

Le 29 avril 2008, la Cour d'appel fédérale a rendu son jugement et a renversé le jugement de la Cour fédérale du 14 décembre 2006. En désaccord avec ce jugement, les demanderesse ont déposé une demande d'autorisation de pourvoi à la Cour suprême du Canada qui a été acceptée le 18 décembre 2008. Le CRTC a publiquement déclaré qu'il ne tentera pas de réclamer les droits de licence de la partie II jusqu'à la plus rapprochée des deux dates suivantes : a) décision de la Cour suprême du Canada de maintenir le jugement de la Cour d'appel fédérale, ou b) règlement du litige entre les parties. La Compagnie croit au bien-fondé de sa demande. Toutefois, en vertu du jugement de la Cour d'appel fédérale qui confirme le droit au CRTC de réclamer les droits de licence de la partie II auxquels la Compagnie est assujettie, le secteur Câblodistribution a comptabilisé un passif de 19,5 M\$ au deuxième trimestre 2008 relativement aux droits de licence de la partie II et comptabilise une charge mensuelle relativement à ces droits depuis cette date.

Secteur Journaux

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2009

Revenus de 245,5 M\$, en baisse 32,6 M\$ (-11,7 %).

- Revenus publicitaires en baisse de 14,9 %, revenus combinés d'imprimerie commerciale et autres revenus en baisse de 8,0 %, et revenus de tirage en hausse de 1,5 %. Le secteur Journaux traverse une période de profondes transformations qui visent l'ensemble de l'industrie des journaux depuis quelques années, ce qui, jumelé à un environnement économique difficile, a affecté ses revenus publicitaires.
- Les revenus des quotidiens urbains et des journaux régionaux ont diminué respectivement de 11,4 % et de 15,5 % au premier trimestre 2009.
- Augmentation de 8,7 % des revenus des portails, dont une hausse de 21,9 % des revenus des portails généralistes, attribuable principalement à l'augmentation des revenus de création et de maintien de sites Internet, dont les sites de compagnies apparentées.

Bénéfice d'exploitation de 29,7 M\$, en baisse de 16,3 M\$ (-35,4 %).

- Cette baisse est surtout attribuable à :
 - l'impact de la baisse des revenus ;
 - l'impact de la hausse du prix du papier de 6,1 M\$;
 - les investissements relatifs au lancement de Quebecor PagesMedia ;
 - la hausse des frais d'exploitation des portails et les investissements dans de nouveaux produits ;
 - l'impact défavorable de 1,3 M\$ lié à la charge d'options d'achat d'actions.

Contrebalancés en partie par :

- la baisse de 14,5 M\$ des coûts d'exploitation attribuable au contrôle serré des coûts, dont la mise en œuvre de mesures de restructuration en cours depuis décembre 2008 et l'incidence favorable de 5,7 M\$ du renversement de la provision pour bonis de 2008, et à l'incidence favorable sur les coûts de main-d'œuvre du conflit de travail au *Journal de Montréal* depuis le 24 janvier 2009.

Les mesures de restructuration du secteur Journaux, initiées à la fin de 2008, avancent selon l'échéancier prévu. Les différents chantiers de réduction de coûts mis en place dans le cadre de ces programmes d'amélioration de la productivité comprennent des réductions d'effectifs, la consolidation des activités de prépresse, la restructuration des salles d'insertion et de presse, la conclusion d'ententes conjointes de distribution, ainsi que d'autres mesures de centralisation et d'optimisation des ressources visant les activités du secteur Journaux dans toutes les régions. Par ailleurs, de nouvelles avenues de réduction de coûts continueront d'être explorées, en parallèle avec le développement de sources additionnelles de revenus, dont celles liées à la commercialisation des contenus de l'agence de presse QMI et aux offres intégrées et convergentes présentées aux partenaires d'affaires.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Journaux, exprimés en pourcentage des revenus, de 87,9 % au premier trimestre 2009, contre 83,5 % au trimestre correspondant de 2008. Cet écart s'explique surtout par :

- l'importance relative supérieure des coûts fixes dans un contexte de décroissance des revenus comparables ;
- les écarts nets de coûts défavorables décrits ci-dessus dans l'analyse du bénéfice d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation du secteur de 19,2 M\$ au premier trimestre 2009, contre 11,8 M\$ à la même période de 2008 (tableau 8).

- Cette augmentation de 7,4 M\$ s'explique surtout par la baisse de 23,8 M\$ des acquisitions d'immobilisations principalement attribuable aux investissements, au premier trimestre 2008, relatifs à la deuxième phase du projet d'acquisition de nouvelles presses, contrebalancée en partie par la diminution de 16,3 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 8 : secteur Journaux
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	29,7 \$	46,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(10,5)	(34,3)
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	–	0,1
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	19,2 \$	11,8 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2008

Le 24 janvier 2009, devant le refus de la partie syndicale de reconnaître l'urgence de la situation et la nécessité d'apporter des changements fondamentaux au modèle d'affaires du *Journal de Montréal*, et afin d'éviter que la publication du *Journal de Montréal* soit perturbée par des moyens de pression, la direction du *Journal de Montréal* a décidé de se prévaloir du droit qui lui est reconnu par le *Code du travail* et a décrété un lock-out à l'égard des quelque 250 employés de la rédaction et de bureau et des petites annonces couverts par le certificat d'accréditation détenu par le Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (STIJM). *Le Journal de Montréal* continue d'être publié malgré le conflit de travail.

Le 16 avril 2009, AbitibiBowater Inc. (« AbitibiBowater ») et certaines de ses filiales canadiennes se sont placées sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. À la même date, AbitibiBowater et certaines de ses filiales américaines et canadiennes se sont placées sous la protection du Chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*. AbitibiBowater est le principal fournisseur de papier du secteur Journaux. À ce jour, ces procédures n'ont eu aucun impact significatif sur les activités d'exploitation de Quebecor Media et la filiale continue de suivre de près cette situation.

Secteur Télédiffusion

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2009

Revenus de 109,8 M\$, en hausse de 3,3 M\$ (3,1 %).

- Les revenus de diffusion ont augmenté de 7,0 M\$, ce qui s'explique surtout par :
 - une croissance des revenus publicitaires, dont l'impact de la populaire émission *Star Académie*, jumelée à une augmentation des revenus de la vidéo sur demande et des autres revenus du Réseau TVA ;
 - une hausse des revenus publicitaires et des revenus d'abonnement des chaînes spécialisées ;

- une progression des revenus provenant du Canal Indigo – inclusion de 100 % des revenus de Canal Indigo à la suite de l'acquisition, le 31 août 2008, de la participation qui n'était pas déjà détenue par Groupe TVA inc. (« Groupe TVA »).

Contrebalancées en partie par :

- une diminution des revenus de Shopping TVA ;
- une baisse des revenus publicitaires de Sun TV, due principalement à la situation économique difficile sur le marché ontarien.
- Les revenus de distribution ont diminué de 2,4 M\$, ce qui s'explique surtout par une baisse des ventes de produits télévisuels, de même que des revenus en vidéo et en salle.
- Les revenus d'édition ont diminué de 1,2 M\$, expliqué principalement par la baisse des revenus en kiosque.

Bénéfice d'exploitation de 12,4 M\$, en hausse de 1,4 M\$ (12,7 %)

- Bénéfice d'exploitation des activités de diffusion en hausse de 0,6 M\$, qui s'explique surtout par :
 - l'impact de la croissance des revenus du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.

Contrebalancé en partie par :

- la hausse des coûts de contenu et de production du Réseau TVA et des chaînes spécialisées ;
- l'impact défavorable de 0,7 M\$ lié à la comptabilisation, au premier trimestre 2009, d'une provision pour droits de licence de la partie II du CRTC à la suite de la décision rendue par la Cour d'appel fédérale, le 29 avril 2008, de renverser le jugement favorable de la Cour fédérale relativement à ces droits (*cf.* « Droits de licence de la partie II » ci-dessous) ;
- La rentabilité d'exploitation des activités de distribution est demeurée stable.
- Les activités d'édition ont généré un bénéfice d'exploitation en hausse de 0,7 M\$, principalement attribuable à la réduction des frais d'impression, de publicité et de marketing, contrebalancée en partie par l'impact défavorable de la baisse des revenus.

Coûts d'exploitation pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion, exprimés en pourcentage des revenus, de 88,7 % au premier trimestre 2009, contre 89,7 % à la même période de 2008. Cette diminution des coûts, en proportion des revenus, s'explique surtout par la baisse des coûts du secteur de l'édition.

Flux de trésorerie d'exploitation de 7,4 M\$ au premier trimestre 2009, contre 9,2 M\$ pour la même période de 2008 (tableau 9)

- Cet écart défavorable de 1,8 M\$ s'explique par la hausse de 3,2 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout occasionnée par les investissements relatifs au passage à la télévision en mode HD et par l'achat d'équipements informatiques, contrebalancée en partie par l'augmentation de 1,4 M\$ du bénéfice d'exploitation.

Tableau 9 : secteur Télédiffusion
Flux de trésorerie d'exploitation
 (en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice d'exploitation	12,4 \$	11,0 \$
Acquisitions d'immobilisations	(5,0)	(1,8)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	7,4 \$	9,2 \$

Autres développements depuis la fin de l'exercice 2008

Le conseil d'administration de Groupe TVA a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 985 210 actions classe B, représentant approximativement 5 % des actions classe B émises et en circulation. Les rachats seront effectués entre le 19 mars 2009 et le 18 mars 2010, au cours du marché, sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto et conformément aux exigences de cette Bourse. Au cours du premier trimestre 2009, 3 500 actions classe B ont été rachetées pour une contrepartie en espèces de 30 000 \$.

Droits de licence de la partie II

Compte tenu des faits décrits à la section « Droits de licence de la partie II » de l'analyse du secteur Câblodistribution qui s'appliquent également au secteur Télédiffusion, celui-ci avait renversé son passif et cessé de comptabiliser ces droits de licence de la partie II à compter du troisième trimestre 2007.

Par la suite, le secteur Télédiffusion a comptabilisé, au deuxième trimestre 2008, un passif total de 5,7 M\$ relativement aux droits de licence de la partie II et comptabilise une charge mensuelle relativement à ces droits depuis cette date.

Secteur Loisir et divertissement

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2009

Revenus de 64,1 M\$, en hausse de 1,5 M\$ (2,4 %).

- Hausse de 6,0 % des revenus du secteur Livres qui s'explique surtout par la hausse du nombre de best-sellers distribués par Messagerie A.D.P inc. (« Messagerie A.D.P. ») au premier trimestre 2009 par rapport à la même période de 2008.
- Diminution de 0,4 % des revenus de Groupe Archambault inc. (« Groupe Archambault ») qui s'explique par :
 - hausse de 6,4 % des ventes des magasins Archambault, essentiellement attribuable à l'augmentation des ventes de livres, de vidéos et d'instruments de musique ;
 - hausse de 22,1 % des ventes de distribution de Select due à la popularité des nouveautés, dont l'album dérivé de l'émission *Star Académie* et celui de l'artiste Ginette Reno, mises sur le marché au cours du premier trimestre 2009 ;
 - les ventes de Musicor ont quadruplé, ce qui s'explique surtout par la sortie des albums mentionnés ci-dessus.

Ces écarts favorables ont été plus que contrebalancés par :

- l'impact du transfert des activités de vidéo sur demande dans le secteur Câblodistribution.

Bénéfice d'exploitation de 0,8 M\$ au premier trimestre 2009, contre une perte d'exploitation de 1,6 M\$ au même trimestre de 2008. Cet écart favorable de 2,4 M\$ est surtout attribuable à la hausse des revenus comparables de Groupe Archambault et à la hausse des ventes du secteur Livres.

Flux de trésorerie d'exploitation de 0,1 M\$ au premier trimestre 2009, contre des flux négatifs de 3,0 M\$ à la même période de 2008 (tableau 10).

- Cet écart favorable de 3,1 M\$ s'explique principalement par :
 - l'écart favorable de 2,4 M\$ au chapitre du bénéfice d'exploitation ;
 - la diminution de 0,7 M\$ des acquisitions d'immobilisations, surtout attribuable aux investissements supérieurs au premier trimestre 2008 dans l'agrandissement et à la rénovation de certains magasins Archambault.

Tableau 10 : secteur Loisir et divertissement
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice (perte) d'exploitation	0,8 \$	(1,6) \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,7)	(1,4)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	0,1 \$	(3,0) \$

Secteur Technologies et communications interactives

Résultats d'exploitation du premier trimestre 2009

Revenus de 22,7 M\$, en hausse de 2,1 M\$ (10,2 %).

- Cette augmentation s'explique surtout par :
 - l'impact de la hausse des revenus auprès de clients gouvernementaux ;
 - la hausse des activités auprès de clients en Europe et en Asie ;
 - l'écart favorable sur la conversion de devises.

Contrebalancés partiellement par :

- une diminution des activités auprès de clients aux États-Unis.

Bénéfice d'exploitation de 0,4 M\$, contre une perte d'exploitation de 0,7 M\$ au premier trimestre 2008.

- Cet écart favorable de 1,1 M\$ s'explique surtout par :
 - l'écart favorable au premier trimestre 2009 lié aux coûts inhabituels relatifs à la privatisation de Nurun inc. (« Nurun ») enregistrés au premier trimestre 2008, y compris l'impact découlant de la charge d'options d'achat d'actions ;
 - l'impact de la hausse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 0,4 M\$ au premier trimestre 2009, contre des flux négatifs de 1,2 M\$ à la même période de 2008 (tableau 11). Cet écart favorable de 0,8 M\$ est principalement attribuable à l'écart favorable de 1,1 M\$ au chapitre du bénéfice d'exploitation.

Tableau 11 : secteur Technologies et communications interactives
Flux de trésorerie d'exploitation
(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2009	2008
Bénéfice (perte) d'exploitation	0,4 \$	(0,7) \$
Acquisitions d'immobilisations	(0,8)	(0,5)
Flux de trésorerie d'exploitation du secteur	(0,4) \$	(1,2) \$

Activités abandonnées – Quebecor World Inc.

Le 21 janvier 2008, Quebecor World Inc. (« Quebecor World ») et ses filiales américaines ont obtenu la protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. Le même jour, ses filiales américaines se sont placées sous la protection du Chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*. À la date de ces dépôts, la Compagnie a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur Quebecor World selon les PCGR du Canada. Par conséquent, le placement de Quebecor dans Quebecor World n'est plus consolidé depuis le 21 janvier 2008, l'investissement de Quebecor dans Quebecor World a été classé comme détenu à des fins de transaction et sa valeur comptable a été ramenée à zéro. De plus, les activités de Quebecor World ont été considérées comme « Activités abandonnées » dans les états financiers consolidés de Quebecor.

Au 21 janvier 2008, le bilan consolidé de la Compagnie comprenait une insuffisance de l'actif net de 761,3 M\$, représentant l'excédent des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle se rapportant à Quebecor World sur les actifs de cette dernière. De plus, au 21 janvier 2008, le cumul des autres éléments du résultat étendu comprenait un montant de 326,5 M\$, déduction faite des impôts sur le bénéfice, lié à Quebecor World et représentant principalement des pertes sur conversion liées aux investissements nets dans des établissements étrangers

L'insuffisance de l'actif net et le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à Quebecor World ont été renversés lorsque le placement de Quebecor World a été exclu de la consolidation au 21 janvier 2008. Ces renversements ont entraîné un gain net de 399,7 M\$, déduction faite d'une baisse de 35,1 M\$ de l'actif d'impôts futurs liée à l'investissement dans Quebecor World.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Exploitation

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies de 125,3 M\$ au premier trimestre 2009, contre 38,4 M\$ à la même période de 2008.

- Cet écart favorable de 86,9 M\$ est principalement attribuable à :
 - une diminution de 58,9 M\$ des investissements dans les actifs et passifs d'exploitation expliquée surtout par les déboursés de 88,1 M\$ effectués au premier trimestre 2008 à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, contrebalancés en partie par l'impact de la baisse plus importante des créditeurs et frais courus au premier trimestre 2009 ;
 - la hausse de 15,5 M\$ du bénéfice d'exploitation ;
 - une baisse de 13,1 M\$ de la portion monétaire de la charge d'intérêt, principalement due à la hausse de 10,7 M\$ des intérêts capitalisés sur les acquisitions d'immobilisations et actifs incorporels.

Fonds de roulement de Quebecor négatif de 93,8 M\$ au 31 mars 2009, contre un fonds de roulement négatif de 231,7 M\$ au 31 décembre 2008, reflétant surtout une diminution des créditeurs et frais courus, et la hausse des espèces et quasi-espèces.

La stratégie de gestion de la dette explique la majeure partie de la situation déficitaire du fonds de roulement au 31 mars 2009. Dans le cadre de la gestion de la trésorerie de la Compagnie, les encaissements de revenus reportés qui sont périodiques et renouvelables sont utilisés pour réduire les tirages sur les facilités de crédit renouvelables, lesquelles sont comptabilisées dans la dette à long terme.

Financement

Dette consolidée des activités d'exploitation poursuivies de Quebecor en hausse de 218,6 M\$ au premier trimestre 2009.

- Cette hausse s'explique principalement par :
 - l'émission par Vidéotron, le 5 mars 2009, des billets de premier rang d'un capital global de 260,0 M\$US pour un produit net de 332,4 M\$ (y compris les intérêts courus et déduction faite des frais de financement).

Les billets de premier rang ont été vendus à un prix équivalent à 98,63 % du montant nominal, portent intérêt à un taux de 9,125 % (taux effectif de 9,35 %) et viennent à échéance le 15 avril 2018 ;

- l'impact défavorable du taux de change estimée à 95,2 M\$. La hausse liée à ce facteur est contrebalancée par une baisse du passif (ou une hausse de l'actif) lié aux ententes de swaps sur devises comptabilisés sous « Instruments financiers dérivés » ;
- la hausse de 11,1 M\$ de la dette de Quebecor.

Contrebalancés en partie par :

- la diminution nette des avances sur les facilités bancaires renouvelables et des emprunts bancaires de Vidéotron pour un montant de 194,4 M\$;
 - les remboursements de dettes pour un montant total de 14,0 M\$, surtout dans Quebecor Media et Corporation Sun Media ;
 - la baisse de 5,8 M\$ de la dette liée aux dérivés incorporés, expliquée principalement par l'évolution des taux d'intérêt.
- Les actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés sont passés d'un actif net de 200,6 M\$ au 31 décembre 2008 (déduction faite d'un passif de 117,3 M\$ à cette date) à un actif net de 312,0 M\$ au 31 mars 2009 (déduction faite d'un passif de 100,8 M\$ à cette date). Cet écart favorable a été occasionné essentiellement par l'incidence favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.

Investissement

Acquisitions d'immobilisations de 119,4 M\$ au premier trimestre 2009, contre 129,1 M\$ à la même période de 2008.

- Cette diminution de 9,7 M\$ s'explique surtout par les investissements, au premier trimestre 2008, dans la deuxième partie du projet d'acquisition de nouvelles presses dans le secteur Journaux, contrebalancés en partie par les investissements du secteur Câblodistribution dans le réseau SSFE au premier trimestre 2009.

Acquisitions d'entreprises (y compris les rachats des participations minoritaires) de 1,0 M\$ au premier trimestre 2009, contre 86,3 M\$ au premier trimestre 2008.

- Versement au premier trimestre 2009 d'un montant de 1,0 M\$ à titre de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition d'ASL Ltd. (« ASL ») dans le secteur Journaux.
- Les acquisitions d'entreprises du premier trimestre 2008 étaient les suivantes :
 - acquisition des actions ordinaires de Nurun, qui n'étaient pas déjà détenues, pour une contrepartie totale en espèces de 75,0 M\$;
 - acquisition de certaines entreprises, surtout dans le secteur Journaux, pour une contrepartie en espèces totale de 6,3 M\$;
 - versement d'un montant de 5,0 M\$ à titre de contrepartie conditionnelle dans le cadre de l'acquisition de Groupe Sogides inc. (« Groupe Sogides »), en 2005.

Acquisition d'actifs incorporels de 23,9 M\$ au premier trimestre 2009, contre 14,0 M\$ à la même période de 2008, due principalement aux intérêts capitalisés relatifs aux investissements pour le déploiement du réseau de SSFE.

Situation financière au 31 mars 2009

Liquidités disponibles nettes de 844,0 M\$ pour Quebecor Media et ses filiales détenues à part entière, soit une encaisse de 65,6 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 778,4 M\$.

Liquidités disponibles nettes de 102,2 M\$ pour Quebecor au niveau corporatif, soit un découvert bancaire de 0,1 M\$ et des marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées de 102,3 M\$.

Dette consolidée des activités d'exploitation poursuivies totalisant 4,68 G\$ au 31 mars 2009, contre 4,46 G\$ au 31 décembre 2008, soit une augmentation de 218,6 M\$ (cf. « Financement » ci-dessus).

- Au 31 mars 2009, la dette consolidée comprenait les dettes de 1,99 G\$ de Vidéotron (1,81 G\$ au 31 décembre 2008), de 293,5 M\$ de Corporation Sun Media (294,3 M\$ au 31 décembre 2008), de 129,6 M\$ d'Osprey Media (134,1 M\$ au 31 décembre 2008), de 102,9 M\$ de Groupe TVA (93,9 M\$ au 31 décembre 2008), de 2,04 G\$ de Quebecor Media (2,01 G\$ au 31 décembre 2008) et de 125,5 M\$ de Quebecor (114,4 M\$ au 31 décembre 2008).

Au 31 mars 2009, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

Tableau 12
Dette à long terme de Quebecor
Périodes de 12 mois terminées les 31 mars
(en millions de dollars canadiens)

2009	45,0	\$
2010	388,7	
2011	16,1	
2012	707,5	
2013	839,8	
2014 et ultérieurement	2 625,9	
Total	4 623,0	\$

L'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Quebecor était environ de 5,8 années au 31 mars 2009 (5,7 années au 31 décembre 2008). La dette était constituée approximativement de 68,4 % de titres à taux fixe et de 31,6 % de titres à taux variable.

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler les engagements de fonds prévus en matière d'investissement en capital, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de remboursement de dettes, de contribution en vertu des régimes de retraite et de paiement de dividendes. Malgré la crise qui affecte actuellement l'accès aux marchés des capitaux, la Compagnie est d'avis qu'elle sera en mesure de faire face aux échéances futures de ses dettes, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Compagnie et ses filiales sont assujetties au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives en vertu d'ententes de financement. Les indicateurs clés des ententes de financement comprennent, entre autres, le ratio de couverture du service de la dette et le ratio d'endettement (dette à long terme sur le bénéfice d'exploitation). Au 31 mars 2009, la Compagnie et ses filiales respectaient tous les ratios financiers et clauses financières restrictives des principales conventions de financement.

Dividendes déclarés par le conseil d'administration de Quebecor – Le 13 mai 2009, le conseil d'administration de Quebecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action sur les actions catégorie A à droits de vote multiples et sur les actions subalternes catégorie B comportant droit de vote. Ce dividende sera versé le 22 juin 2009 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 mai 2009.

SSFE – Le 10 septembre 2008, Quebecor Media a confirmé son intention d'investir entre 800,0 M\$ et 1,00 G\$ dans son réseau de SSFE au cours des quatre prochaines années et a précisé que ces montants englobent les coûts de réalisation de son réseau au Québec, les pertes liées aux opérations prévues dans les premières années de commercialisation ainsi que les déboursés déjà réalisés dans le cadre de l'acquisition des 17 licences d'exploitation pour un montant de 554,6 M\$. Quebecor Media prévoit financer les déboursés futurs à même les fonds générés par ses activités et, au besoin, à même ses marges de crédit bancaire disponibles et inutilisées. La mise en service du nouveau réseau HSPA (*High Speed Packet Access*) est prévue d'ici 9 à 15 mois.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2009

Tableau 13

Bilan consolidé de Quebecor

Analyse des principales variations entre le 31 décembre 2008 et le 31 mars 2009

(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2009	31 déc. 2008	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
Actifs				
Espèces et quasi-espèces	114,3 \$	10,0 \$	104,3 \$	Émission de la dette de Vidéotron
Débiteurs	427,1	484,6	(57,5)	Impact de la variation courante des activités, dont la baisse des revenus du secteur Journaux
Inventaires et investissements dans les produits télévisuels et les films	170,7	189,3	(18,6)	Diminution de l'inventaire de disques, de livres et de vidéos dans les magasins Archambault et impact de la variation saisonnière des activités dans Groupe TVA
Immobilisations	2 308,9	2 272,9	36,0	Acquisition d'immobilisations (voir la section « Investissements »), déduction faite de l'amortissement
Instruments financiers dérivés nets ¹	312,0	200,6	111,4	Voir section « Financement »
Passifs				
Créditeurs et frais courus	638,5	788,6	(150,1)	Paiement des créditeurs relatifs aux achats de la période des Fêtes pour le secteur Loisir et divertissement ; paiement de redevances et des achats effectués à la fin de 2008, notamment des équipements aux abonnés, dans le secteur Câblodistribution
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et emprunts bancaires	4 680,3	4 461,7	218,6	Voir section « Financement »
Passifs d'impôts futurs nets ²	380,7	341,6	39,1	Utilisation d'avantages fiscaux et réclamation d'allocation du coût en capital.

¹ Actif à long terme moins les passifs à long terme.

² Passif à long terme moins les actifs à court et à long terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2009, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation poursuivies comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, les paiements minimums exigibles relatifs aux contrats de location-exploitation, les engagements relatifs aux acquisitions d'immobilisations et autres engagements, et ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 14.

Tableau 14
Obligations contractuelles de Quebecor au 31 mars 2009
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dettes à long terme	4 623,0	\$ 45,0	\$ 404,8	\$ 1 547,3	\$ 2 625,9
Paiement d'intérêts ¹	2 064,0	300,7	581,0	529,9	652,4
Contrats de location-exploitation	212,2	52,2	67,3	42,3	50,4
Acquisitions d'immobilisations et autres engagements	96,2	57,5	32,1	3,6	3,0
Instruments financiers dérivés ²	(271,7)	(0,3)	(0,5)	40,7	(311,6)
Total des obligations contractuelles	6 723,7	\$ 455,1	\$ 1 084,7	\$ 2 613,8	\$ 3 020,1

¹ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur et taux d'intérêt des couvertures, et les taux de change des couvertures sur devises au 31 mars 2009.

² Estimation des encaissements futurs, net des déboursés futurs, liés à la couverture des taux de conversion des devises des instruments financiers dérivés.

Instruments financiers

Quebecor et ses filiales disposent de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des comptes clients, des placements temporaires, des placements à long terme, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme et des instruments financiers dérivés.

Au 31 mars 2009, Quebecor Media se servait d'instruments financiers dérivés pour réduire les risques auxquels les exposent les taux de change et d'intérêt. Elle a conclu des contrats de change à terme et des ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir le risque de change de la totalité de ses dettes à long terme libellées en devises américaines. Quebecor Media utilise également des conventions d'échange de taux d'intérêt pour gérer son risque lié aux variations des taux d'intérêt sur ses dettes à long terme.

De plus, Quebecor Media a conclu des contrats de change à terme pour couvrir, entre autres, ses achats planifiés, en dollars U.S., de décodeurs numériques et de modems et autres équipements – dont ceux pour les SSFE – du secteur Câblodistribution. Elle a aussi conclu des contrats de change à terme pour couvrir les paiements contractuels, en euros et en francs suisses, pour l'achat de presses et d'autres équipements connexes.

Quebecor Media ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises conclues par Quebecor Media et ses filiales comprennent une option qui permet à chaque partie de clore la transaction à une date spécifique, à la valeur de règlement prévalant à ce moment.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et les facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est également rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit due à une exposition nette par la contrepartie ou la Compagnie (tableau 15).

Tableau 15 : Quebecor Media
Juste valeur des instruments financiers dérivés
(en millions)

	31 mars 2009				31 décembre 2008			
	Valeur notionnelle	Valeur comptable et juste valeur actif (passif)			Valeur notionnelle	Valeur comptable et juste valeur actif (passif)		
Instruments financiers dérivés :								
Ententes de swaps de taux d'intérêt	217,1	\$CA	(8,0)	\$	217,2	\$CA	(7,5)	\$
Contrats à terme de devises :								
– En \$US	283,7	\$US	7,0		274,5	\$US	9,0	
– En €	12,5	€	0,5		12,9	€	0,1	
– En CHF	0,1	CHF	–		2,3	CHF	–	
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	3 309,5	\$US	312,5		3 050,4	\$US	199,0	

Au premier trimestre 2009, Quebecor a enregistré un gain de 11,5 M\$ sur les instruments financiers dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée (2,9 M\$ à la même période de 2008). Par ailleurs, une perte de change de 4,3 M\$ (5,7 M\$ au premier trimestre 2008) a été comptabilisée relativement aux instruments financiers couverts par ces instruments financiers dérivés. Au cours du premier trimestre 2009, Quebecor a enregistré un gain de 7,0 M\$ sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur (perte de 3,6 M\$ à la même période de 2008). Finalement, un gain de 6,4 M\$ a été inscrit aux autres éléments du résultat étendu au premier trimestre 2009, relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (27,1 M\$ au premier trimestre 2008).

Opérations entre apparentés

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont encouru des dépenses de loyer avec des compagnies apparentées pour un montant de 4,8 M\$ (1,0 M\$ au premier trimestre 2008) compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes avec des compagnies apparentées pour un montant de 0,1 M\$ au premier trimestre 2009 (0,1 M\$ à la même période de 2008). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

Capital-actions

En vertu des exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 16 présente les données du capital-actions de la Compagnie au 30 avril 2009. De plus, 2 305 781 options d'achat d'actions de la Compagnie étaient en circulation au 30 avril 2009.

Tableau 16 : capital-actions
(en actions et en millions de dollars canadiens)

	30 avril 2009	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A (comportant droits de vote multiples)	21 051 171	9,4 \$
Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote)	43 265 851	337,2 \$

Modifications aux conventions comptables

Le 1^{er} janvier 2009, la Compagnie a adopté le chapitre 3064 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« ICCA »), *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui a remplacé le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, l'Abrégé des délibérations 27 du Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN »), *Produits et charges au cours de la période de préexploitation*, et qui a aussi modifié la note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC ») 11, *Entreprises en phase de démarrage*. Le nouveau chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels au sens de la définition d'actifs fondée sur des principes de constatation des coûts à titre d'actifs, pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne, et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges. L'adoption du chapitre 3064 a éliminé le report des frais de démarrage qui sont maintenant reconnus comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. Par conséquent, la Compagnie a ajusté le solde de début des bénéfices non répartis tout comme si les nouvelles normes avaient toujours été utilisées dans le passé et les chiffres comparatifs de la période précédente ont été retraités. De plus, la Compagnie a effectué des reclassements dans le but de présenter certains actifs, principalement des logiciels, comme actifs incorporels plutôt que de les présenter comme immobilisations. À la suite de l'adoption de ces nouvelles normes, les ajustements ont été enregistrés dans les états financiers consolidés (cf. note 2 des états financiers consolidés pour plus de détails sur ces ajustements).

Développements récents en comptabilité au Canada

En janvier 2009, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, le chapitre 1601, *États financiers consolidés* et le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*, afin d'harmoniser la comptabilisation des regroupements d'entreprises et la présentation de la participation sans contrôle avec les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Le chapitre 1582, *Regroupements d'entreprises*, remplace le chapitre 1581, *Regroupements d'entreprises*, et établit de nouvelles directives sur la comptabilisation et l'évaluation à la juste valeur de tous les actifs et de tous les passifs de l'entreprise acquise. Les participations sans contrôle sont évaluées soit à leur juste valeur ou leur part proportionnelle de la juste valeur des actifs et passifs identifiables. L'évaluation de la contrepartie transférée comprend dorénavant la juste valeur de toute contrepartie conditionnelle à la date d'acquisition et les variations subséquentes de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle classée comme passif sont comptabilisés dans les résultats. Les frais connexes à l'acquisition sont exclus du prix d'acquisition et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. De plus, les coûts de restructuration liés à un regroupement d'entreprises ne font plus partie de la répartition du prix d'acquisition et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Le chapitre 1582 s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises réalisés dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure.

Le chapitre 1601, *États financiers consolidés*, et le chapitre 1602, *Participations sans contrôle*, remplacent le chapitre 1600, *États financiers consolidés*. Ces chapitres établissent de nouvelles directives pour la comptabilisation des participations sans contrôle et pour les transactions avec une participation sans contrôle. Les nouveaux chapitres exigent que la participation sans contrôle soit présentée comme une composante distincte de l'avoir des actionnaires. Le bénéfice net est calculé avant la participation sans contrôle dans l'état des résultats pour être ensuite attribué aux actionnaires et à la participation sans contrôle. De plus, les changements dans la participation de la Compagnie dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle de celle-ci sont comptabilisés comme des opérations sur capitaux propres. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure, et doivent être adoptés simultanément avec le chapitre 1582.

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les PCGR du Canada, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seront entièrement alignés sur les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). La Compagnie devra présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2011 selon les IFRS et fournir de l'information comparative conforme aux IFRS pour l'exercice précédent.

Les IFRS utilisent un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, mais comportent des différences importantes au chapitre de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et de l'information à fournir. Aux fins de l'adoption des IFRS, la Compagnie a institué une équipe d'implantation, faisant intervenir un chef de projet, des membres de la direction des services et des filiales concernés, un comité de pilotage pour la gouvernance et la surveillance du projet, et a également retenu les services d'experts-conseils externes.

Un suivi à la haute direction et au comité de vérification sur l'avancement du projet de conversion IFRS est effectué sur une base régulière.

Le projet de conversion consiste en quatre phases.

Phase « Diagnostic » – Cette étape comprend un examen détaillé et une identification initiale des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, une évaluation préliminaire de la norme IFRS 1 sur les exemptions pour la première adoption des IFRS, et une évaluation à haut niveau des conséquences potentielles sur les rapports financiers, les processus d'entreprise, les contrôles internes et les systèmes d'information.

Phase « Conception et élaboration de solutions » – Cette étape comprend la priorisation des questions comptables et la préparation d'un plan de conversion, la quantification de l'impact de la conversion aux normes IFRS, l'examen et l'approbation des choix de conventions comptables, la réalisation d'une étude détaillée des impacts et des modifications à la conception des systèmes et des processus d'entreprise, le développement de matériel de formation IFRS et la rédaction des états financiers IFRS.

Phase « Mise en œuvre » – Cette étape comprend l'implantation des changements aux systèmes, aux processus d'entreprise et aux contrôles internes, la détermination du bilan d'ouverture IFRS et des incidences fiscales, le maintien d'une comptabilité en parallèle selon les PCGR du Canada et les IFRS, et la préparation de réconciliations détaillées entre les états financiers selon les PCGR du Canada et les états financiers IFRS.

Phase « Post mise en œuvre » – Cette étape comprend l'évaluation du processus de conversion, l'évaluation des améliorations nécessaires pour un modèle IFRS opérationnel durable, et les tests de contrôles internes.

La Compagnie a terminé la phase Diagnostic et la conception du projet. Elle élabore actuellement les stratégies de mise en œuvre du projet. La Compagnie a offert une formation initiale à ses employés clés et l'investissement additionnel dans la formation et les ressources durant la période d'implantation sera fait afin de favoriser une conversion efficace et dans le délai prévu.

À l'heure actuelle, l'incidence du changement sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation futurs de la Compagnie ne peut pas être déterminée. La Compagnie suit de près l'évolution des différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Il est prévu que l'IASB continuera à émettre de nouvelles normes comptables au cours de la période de transition. Par conséquent, l'impact final des normes IFRS sur les états financiers consolidés de la Compagnie peut être mesuré seulement lorsque toutes les normes IFRS applicables à la date de conversion sont connues.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Compagnie et à la préparation des états financiers selon les PCGR du Canada.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2009, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu, ou est susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle, n'a été portée à l'attention de la direction.

Renseignements supplémentaires

La Compagnie est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes ; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie desdits documents, sur demande adressée à la Compagnie ou sur le site Internet à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujéti à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Compagnie dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer », ou « croire » ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts significatifs entre les résultats réels et ceux mentionnés dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Quebecor Media de construire et de déployer son nouveau réseau de SSFE selon l'échéancier prévu, ou de mettre en place avec succès sa stratégie visant à devenir un fournisseur de SSFE ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Quebecor Media sur le marché publicitaire local, régional et national dans les journaux et à la télévision ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Quebecor est active, y compris la concurrence provenant d'autres plateformes médias de communication et de publicité ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient requis par le développement de solutions technologiques alternatives ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'affaires de Quebecor ;
- la capacité de Quebecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- la capacité de Quebecor Media de restructurer avec succès les opérations de son secteur Journaux afin d'en d'optimiser l'efficience dans un contexte de bouleversement de l'industrie des journaux ;
- les interruptions de service sur le réseau de Quebecor Media par le biais duquel sont offerts les services de télévision numérique, d'accès Internet et de téléphonie, et la capacité de Quebecor Media de protéger son réseau contre les attaques de pirates informatiques ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les changements dans la capacité de Quebecor Media d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses opérations ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leur interprétation, qui pourraient résulter, entre autres choses, dans la perte (ou une réduction de la valeur) des licences de Quebecor sur ses marchés, ou dans l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Quebecor, le resserrement du marché du crédit, ou des restrictions sur les activités commerciales de Quebecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur les exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Quebecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Compagnie évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis les énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Compagnie et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Compagnie qui sont disponibles à www.sedar.com et à www.quebecor.com, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Compagnie au 13 mai 2009 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Compagnie décline expressément toute obligation ou tout engagements de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 13 mai 2009

QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2009	2008			2007			
	31 mars	31 décembre (redressé)	30 septembre (redressé)	30 juin (redressé)	31 mars (redressé)	31 décembre (redressé)	30 septembre (redressé)	30 juin (redressé)
Exploitation								
Revenus	896,2 \$	1 002,6 \$	908,1 \$	942,3 \$	877,1 \$	964,9 \$	834,6 \$	815,3 \$
Bénéfice tiré des activités d'exploitation poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, perte sur refinancement de dettes, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle	272,2	310,1	277,3	276,9	256,7	277,9	256,8	230,6
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net :								
Activités d'exploitation poursuivies	43,1	60,8	42,5	41,5	34,6	37,6	42,3	37,7
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	16,4	(23,8)	4,0	11,2	11,1	80,2	39,2	14,8
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(1,8)	(380,6)	(0,8)	4,7	(0,6)	21,5	(1,0)	(2,4)
Activités abandonnées	-	-	-	-	383,3	(1 101,8)	(115,5)	(6,7)
(Perte nette) bénéfice net	57,7	(343,6)	45,7	57,4	428,4	(962,5)	(35,0)	43,4
Données par action de base								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,65 \$	0,54 \$	0,58 \$	0,66 \$	0,58 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,26	(0,37)	0,06	0,17	0,17	1,26	0,61	0,23
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,07	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)
Activités abandonnées	-	-	-	-	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)
(Perte nette) bénéfice net	0,90	(5,34)	0,71	0,89	6,66	(14,96)	(0,54)	0,67
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3	64,3
Données par action diluée								
Contribution (à la perte nette) au bénéfice net :								
Activités d'exploitation poursuivies	0,67 \$	0,95 \$	0,66 \$	0,64 \$	0,54 \$	0,55 \$	0,65 \$	0,57 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,26	(0,37)	0,06	0,17	0,17	1,26	0,61	0,23
Éléments inhabituels et dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels	(0,03)	(5,92)	(0,01)	0,07	(0,01)	0,33	(0,02)	(0,04)
Activités abandonnées	-	-	-	-	5,96	(17,13)	(1,79)	(0,10)
(Perte nette) bénéfice net	0,90	(5,34)	0,71	0,88	6,66	(14,99)	(0,55)	0,66
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	64,3	64,3	64,4	64,4	64,3	64,3	64,3	64,7